

curion dans le Pas-de-Calais, par M. Martel. On fait remarquer à ce sujet, que ce langage n'est pas sans offrir une certaine contradiction avec les déclarations qu'au lendemain du 16 mai, M. Martel fit au président de la République. Ces paroles, je puis vous en garantir le sens. M. Martel déclara en effet au Maréchal de Mac-Mahon que c'était l'attitude de M. Jules Simon qui l'avait empêché de prendre la parole contre l'abrogation de la loi de 1875 et que quant à lui, il avait beaucoup regretté la faiblesse du premier ministre et approuvait très-fort M. de Mac-Mahon de protester contre cette politique.

M. Edmond Adam, sénateur inamovible, est mort ce matin, à deux heures. Depuis quelques jours son état ne laissait plus le moindre espoir. Les radicaux font de grands efforts pour décider Mme Edmond Adam à faire faire à son mari des obsèques civiles. On doute que ces efforts soient couronnés de succès.

On m'affirme au dernier moment, que des résolutions très-importantes ont été prises, ce matin, au Conseil des ministres, mais qu'il aurait été convenu qu'on garderait le secret.

Pareille décision a été prise, ce matin, par les membres des bureaux des gauches réunies à Paris.

Roubaix-Tourcoing

ET LE MOUVEMENT DE LA FRANCE

M. le ministre de l'instruction publique vient de fixer l'époque des vacances scolaires.

Les distributions de prix auront lieu les 6 et 7 août, et la rentrée est fixée au 8 octobre.

Le ministre a autorisé les proviseurs des lycées qui lui en ont fait la demande, à faire commencer aux élèves des divisions supérieures des exercices de tir.

Les délégués du Nord, MM. Delesalle, Le Blan, Barrois, Motte, Bonne, Scalabrè et Dubar, présentés par M. Welche, préfet du Nord, ont été reçus hier par M. de Meaux. Ils ont demandé au ministre si la nouvelle de la conclusion du traité de commerce, donnée par la presse anglaise, était exacte. Le ministre a répondu que non, mais que des propositions étaient faites avec des réductions de droits. Les délégués ont exposé alors la situation de l'industrie du Nord ; ils ont conclu à l'impossibilité de toute réduction et ont montré le danger d'un arrêt du travail.

Le préfet a fait avec une grande habileté un résumé de la discussion, qui a paru produire une grande impression sur le ministre.

Les délégués ont eu également hier, une audience de MM. de Broglie et de Fourtou, qui ont tous deux déclaré que rien n'était terminé.

D'après l'Echo, les délégués ont dû être reçus aujourd'hui, à une heure, par le maréchal-président.

L'affaire des trois grecs revient samedi devant le tribunal correctionnel de Lille, pour la fin des dépositions, le réquisitoire et les plaidoyers.

Un conducteur de train de la ligne de Lille à Valenciennes, nommé Wagon, est mort victime de la grande chaleur.

Dans la chronique locale d'avant-hier, nous avons écrit : *scarler* le lin ; le compositeur nous a fait dire « *couper* ». C'est été, diantre, une bien hâtive récolte !

Un de nos confrères lillois, grand redresseur de torts, nous signale cette hérésie, ce matin, au nom de l'Agriculture indignée !

Merci, confrère !

Le vieil artiste Tourtois, ancien comique aux Variétés et au Grand Théâtre de Lille a succombé cette après-midi à l'hôpital Saint-Sauveur d'un long accès d'épilepsie.

On a arrêté, ce matin, rue Vauconson, une ménagère, nommée Barbe Coerman, âgée de 49 ans, en vertu d'un mandat d'extradition. Barbe Coerman, condamnée par le tribunal correctionnel de Bruges, à 3 années d'emprisonnement pour vol, s'était réfugiée à Roubaix.

Ce système se compose de tuyaux aboutissant dans le fond de la chaudière, lequel fond est formé de deux calottes sphériques se superposant l'une sur l'autre, et bouillonnées entre elles avec le pourtour de la chaudière.

Deux de ces appareils viennent d'être établis dans la brasserie de la rue Charles-de-Muysart. Ils avaient subi, assure-t-on, plusieurs essais. La chaudière qui a sauté, avait exigé quelques réparations. Samedi, l'entrepreneur M. F. Cochez, chaudronnier, place Sébastopol, avait envoyé deux de ses ouvriers, Aug. Kenettenor, et Ch. Lecomte pour les effectuer, et mettre les ouvriers de la brasserie au courant de la conduite des deux appareils.

Les réparations terminées, une des chaudières fut mise en activité. Elle

Toujours les fraudeurs ! ils vont sans cesse et sans craindre la pluie, le soleil, ni les douaniers.

Mais l'audace, n'en déplaît au proverbe latin, ne favorise pas toujours le succès, et plus d'un de ces audacieux fait fiasco dans ses entreprises. Voici le charpentier Dewoldeer, qui va en donner un exemple. Il transportait hier, du tabac belge au Touquet, à la barbe des douaniers de service et avec un aplomb inouï. Ce qui aurait dû le sauver, le perdit au contraire ; il fut fouillé, sa fraude, découverte, et pour comble, on l'expédia lui-même au violon.

On nous écrit de Wasquehal : Un vol s'est accompli, hier, dans notre commune, avec une rare témérité, en plein jour et en plein village.

Les malfaiteurs après avoir croché la porte, se sont introduits dans la maison d'une veuve, qui était en ce moment aux champs avec son fils. Ayant refermé soigneusement cette porte, ils parcoururent toutes les chambres, munis d'un flambeau d'église qui se trouvait, par hasard, dans la maison ; les volets étant fermés pendant l'absence des propriétaires, les voleurs n'osèrent pas se hasarder à les ouvrir, de peur d'attirer l'attention des voisins.

Ils ont enlevé tous les vêtements qu'ils ont pu trouver dans les armoires ; paletot, pardessus, pantalon, gilet, souliers.

Quand, à midi, la veuve revint à la maison, elle trouva la dévastation complète, et le flambeau qui avait éclairé les déprédations encore allumé et fiché dans un vase.

Les auteurs de ce vol, sont inconnus.

On a trouvé pendu dans sa chambre à l'estaminet *Mexico*, hameau du Pont (près Marcq), un journaliste nommé Lambrecht, âgé de 50 ans. Cet homme était célibataire.

Le suicide est attribué à l'abus des liqueurs alcooliques.

Aux termes d'une décision de M. le ministre des finances, en date du 14 avril 1874, les formules imprimées de lettres de faire part et de convocation, en cas de décès, sur lesquelles il a été ajouté, après le tirage, soit au moyen d'un procédé typographique ou d'un timbre, soit à la main : 1° les nom, prénoms, qualité, profession et âge du défunt ; 2° la date du décès ; 3° le jour, l'heure et le lieu de la réunion, seront admises à jouir de la modération de port accordée pour le transport des imprimés.

L'individu qu'on a trouvé pendu à un arbre sur les glacis de la porte Saint-Maurice à Lille, est un sieur J. Lendey, âgé de 23 ans, d'origine belge, exerçant la profession de comptable.

Un journal de Menin annonce la naissance d'un phénomène étrange : Une femme d'Halluin, habitant le hameau le Colbras, vient de donner le jour à des jumeaux morts-nés, qui se fondent en quelque sorte l'un dans l'autre. Il n'y a qu'une tête ; les yeux, la bouche et les oreilles se trouvent à leur place naturelle ; mais il y a un troisième œil du côté postérieur de la tête, c'est-à-dire à l'occiput ; dans la nuque il y a une oreille double dont les deux pavillons se confondent et se trouvent placés d'une manière transversale. Il y a quatre mains et quatre jambes, un seul ventre, et un cordon ombilical. De toutes parts, on accourt pour voir ce phénomène, qui trouvera bien certainement sa place dans un musée quelconque.

A propos du terrible accident qui s'est produit dans la brasserie de M. Boucquoy, rue Charles-de-Muysart à Lille, on nous demande, dit le *Propagateur*, comment, puisque qu'il n'y a pas eu explosion de générateur, les victimes ont été brûlées par la vapeur et par la bière en ébullition. Nous pouvons leur dire sans empier sur le terrain de l'enquête à laquelle la justice a procédé, que M. Boucquoy possède, en Belgique, plusieurs brasseries qui fonctionnent à l'aide d'un système de chauffage de la bière par la vapeur.

Ce système se compose de tuyaux aboutissant dans le fond de la chaudière, lequel fond est formé de deux calottes sphériques se superposant l'une sur l'autre, et bouillonnées entre elles avec le pourtour de la chaudière.

Deux de ces appareils viennent d'être établis dans la brasserie de la rue Charles-de-Muysart. Ils avaient subi, assure-t-on, plusieurs essais. La chaudière qui a sauté, avait exigé quelques réparations. Samedi, l'entrepreneur M. F. Cochez, chaudronnier, place Sébastopol, avait envoyé deux de ses ouvriers, Aug. Kenettenor, et Ch. Lecomte pour les effectuer, et mettre les ouvriers de la brasserie au courant de la conduite des deux appareils.

Les réparations terminées, une des chaudières fut mise en activité. Elle

contenait 40 hectolitres de bière. Le liquide était en ébullition à 100 degrés centigrades de chaleur, quand vers trois heures, la chaudière fit explosion ; au moment où Em. Desrumeaux, garçon brasseur, ayant entendu un sifflement, tourna la clé pour diminuer la vapeur. Cinq des ouvriers qui se trouvaient à proximité de la chaudière furent projetés à sept ou huit mètres dans toutes les directions après avoir été horriblement brûlés par la vapeur et la bière. Tel est en raccourci le récit de cet affreux accident dont l'enquête a eu à rechercher les causes.

On sait que trois victimes ont déjà succombé, MM. Lahousse, maçon ; Aug. Kenettenor, chaudronnier, et I. Dhallennes, maçon. Il en reste deux qu'on espère sauver, M. Ch. Lecomte et Em. Desrumeaux. Lecomte qu'on croyait perdu, va mieux depuis quelques jours. La journée d'hier a été particulièrement bonne, et les médecins ont donné de l'espoir à sa famille.

Quant à Em. Desrumeaux, en nous assure qu'il en bonne voie de guérison.

L'avenir de St-Pierre complète les renseignements parvenus jusqu'à ce jour sur le vol commis dans la nuit du 1er au 2 de ce mois, sur le chemin de fer du Nord.

Le train n° 10 avait, comme nous l'avons dit, 30 à 35 minutes de retard, à cause de l'arrivée de la malle de l'Inde. Découvrons la composition de ce train.

1° La machine ; 2° le fourgon des douanes, contenant les valeurs diverses ; 3° deux voitures de postes dites allèges, au service des dépêches de la malle de l'Inde ; 4° le fourgon dans lequel se trouvait le graisseur ; enfin 12 voitures de première classe pour les voyageurs.

La première de ces voitures devait contenir les valeurs, au nombre de quatre au moins, et c'est environ à 4 kilomètres de Calais que nos artistes ont dû commencer leur incroyable opération, puisqu'on a trouvé sur la voie le cadenas de la première voiture qu'ils avaient croché et qu'ils avaient immédiatement remplacé par un autre.

N'ayant rien trouvé dans ce compartiment, les voleurs durent s'attacher aussitôt au deuxième, qui contenait les valeurs. Il n'était pas facile, pendant que le train était en marche, et aussitôt qu'ils furent de nouveau fait sauter le cadenas et cachets, des paniers renfermant les valeurs, de les faire passer dans le wagon recouvert ; pour ce faire, il est évident que nos gredins, qui, Français ou Anglais, peu importe, doivent être du bâtiment, il est évident, disons-nous, qu'ils ont dû faire le long du chemin, à cet endroit où le fourgon ou ce pauvre graisseur devait dormir bien profondément ! Enfin, l'on suppose que c'est mesieurs (à ce prix-là, du reste, on peut voyager en première classe) ont fait généreusement abandon du reste de leur trajet à la Compagnie du Nord, en se laissant glisser, après avoir passé le second tunnel, à cet endroit où la voie ferrée décrit une courbe, et où le chemin de fer, se rapprochant de Boulogne, va tout à fait en ralentissant, et cela, avec d'autant plus de facilité qu'à ce moment le jour commençait à poindre.

Cette opinion est d'autant plus fondée, que sur quatre billets de Calais à Paris, trois n'ont pu être retrouvés sur tout le parcours, de la ligne, et que le billet du quatrième larron a été retrouvé, celui-ci étant prudemment descendu à Boulogne.

On annonce, à Saint-Quentin, une exposition rétrospective des œuvres de Latour.

On sait que le célèbre peintre est né à Saint-Quentin. Le musée renferme un grand nombre de ses œuvres.

Le mouvement des voyageurs entre la France et l'Angleterre par Calais et Douvres a été pendant le mois de mai dernier de 16,631 passagers, et pendant les cinq premiers mois de cette année de 63,272 passagers.

Le commissaire central de Valenciennes vient d'arrêter et de conduire à la maison d'arrêt de cette ville, un nommé Tichoff, dit Meyer, se disant oculiste ophtalmicien de Paris.

Cet individu, qui a déjà été condamné pour exercice illégal de la médecine, est inculpé en ce moment, dit le *Courrier du Nord*, de délits d'escroqueries et aurait fait de nombreuses dupes dans toutes les localités où il a séjourné et où des personnes par trop crédules lui ont confié ce que l'homme a de plus précieux au monde, la vue.

On peut lire, en effet, depuis quelque temps dans tous les journaux départementaux, de nombreuses réclames et nous croyons savoir que pendant les vingt-quatre heures qu'il vient de passer dans notre ville, le soi-disant Meyer a donné de nombreuses consultations à une foule de personnes accourues des environs.

Son arrestation a été opérée au moment où il se trouvait dans un café de la ville.

Cet individu dont les réclames ont été distribuées à profusion a séjourné, à Lille, du 6 au 10 juin.

État-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 13 juin. — Léon Wante, rue Isabeau-de-Roubaix, 1. — Adolphe Demidre, rue de Luxembourg. — Georges Vroman, Grande-Rue. — Clémentine Desquennes, rue de la Paix. — Emile Derville, rue du Collège, 160. — Ernest Janssens, rue Vauconson, 2. — Flore Tesse, rue du Pile. — Flore Deweer, rue de Lannoy. — Jules Druet, rue du Fontenoy. — Marie Gons, rue des Angaises. — Arthur Agache, rue de Lannoy. — Guillaume Janssen, Grande-Rue, 48. — Léocadie Richomme, rue de Lannoy. — Octavie Decotte, rue de la Barbe d'or.

Du 14 juin. — Elodie Vangheluwe, rue de la Perche. — Angèle Lermont, rue de la Croix. — Marie Veisse, rue de la Croix. — Clémentine Delatre, rue de Lannoy. — Ernest Crois, rue de la Lys. — Marguerite Vanmelotte, rue Bayart. — Blanche Leclercq, rue d'Alma.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 13 juin. — Marie Loriant, 70 ans, ménagère, rue des Arts prolongée. — Alexandre Crupe, 10 ans, rue de Lannoy. — Catherine Lecomte, 63 ans, boulevard, rue de Lille, 44. Eugénie Meurin, 1 an, rue de Sébastopol. — Constant Masecle, 22 ans, Hôtel-Dieu. — Marie Asteur, 11 mois, rue Bernard, 90. — Henri Frady, 1 mois, Hôtel-Dieu. — Maria Vanderhoeve, 30 ans, tisserande, rue de la Planche trouée.

Du 14 juin. — Jules Delmarquitte, 7 ans, rue du Tilléul. — Gabriel Bonnet, 1 mois, rue de Lille. — Pierre Collin, 21 ans, rue du Pile. — Sophie Tiborghien, 70 ans, rue de l'Hospice. — Rosalie Leclercq, 3 ans, rue Wat. — Octavie Verbrughe, 1 mois, rue de la Paix.

MARIAGE du 14 juin. — Camille Vanderhonde, 29 ans, sans profession, et Victor Carpentier, 40 ans, marchand épicerie.

État-civil de Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 14 juin. — Marie Heuls, au Clinquet. — Germaine Vienne

rue de la Cloche. — Zélie Dellisse, rue du Bus. — Clotilde Dael, rue Nationale. — Jules Laqueument, au Blanc-Seau.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 14 juin. — Frédéric Dornier, 56 ans 6 mois, époux de Marie Delgrange, rue Verte.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITU. — Imprimerie de la Gazette de Tourcoing, rue de Lille, 15. — Insertion gratuite dans la Gazette, dans les deux éditions du Journal de Roubaix.

LES AMIS ET CONNAISSANCES de la famille PARENT-NYS, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur FLORES-JOSEPH PARENT, décédé à Roubaix, le 14 juin 1877, dans sa 74^e année, sont priés de considérer le présent avis comme un tenant lieu et de vouloir bien assister comme au convoi et service solennels qui auront lieu le samedi 16, à 9 heures 1/2, à l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'Assemblée à la maison mortuaire, rue de Mouveaux, 30.

LES AMIS ET CONNAISSANCES de la famille LEBLANC, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Marie-Thérèse LEBLANC, décédée à Wasquehal, le 14 juin 1877, à l'âge de 75 ans et 8 mois, sont priés de considérer le présent avis comme un tenant lieu et de vouloir bien assister comme au convoi et service solennels qui auront lieu le samedi 16, à 9 heures 1/2, à l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'Assemblée à la maison mortuaire, à la Planche au Ritz, près le Blanc-Seau.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITU. — Imprimerie Alfred Robouax. — Avis gratuit dans les deux éditions du Journal de Roubaix, de la Gazette de Tourcoing (journal quotidien.)

AVERTISSEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES. (Dépêche de l'Observatoire de Paris.) Paris, 15 juin, 1 heure soir. — Hauteur du baromètre : Rochefort, 760,70 ; Cherbourg, 760, Paris, 760,30 ; La Rochelle, 760,30. Baromètre reste élevé. Vent Est faible. Beau temps.

KERMESSES de l'arrondissement de Lille du 17 juin. — Boudens, Ennetiers-en-Weppe, Lambersart, Sacré-Cœur (Lille), Wattrelos, Wavrin.

LA BIBLIOTHÈQUE DE TOUT LE MONDE, dont le siège, autrefois à Paris, est actuellement à Tourcoing, continue avec succès sa patriotique mission.

Son nouveau catalogue présente plus de 250 ouvrages dont 133 dans les séries à 2, 5 et 10 centimes, et 40 dans les séries à 15 et 30 centimes.

Evidemment, toute personne qui a souci des intérêts des masses, qui a véritablement à cœur les intérêts sociaux, doit se faire un devoir d'encourager une œuvre dont les nombreuses et utiles publications peuvent avoir, par l'aide de chacun, un écoulement si facile, et toujours si nécessaire.

Demandez le catalogue et adressez les demandes à M. Augustin Boisieux, à Tourcoing.

Belgique. Au moment où le train d'Ostende allait se mettre en marche, lundi matin, à la gare du Nord, à Bruxelles, des curieux en grand nombre se pressaient autour d'une voiture que bien des voyageurs considéraient d'un œil d'envie. Elle était réservée à plusieurs personnes, composées de hauts fonctionnaires de l'administration des chemins de fer, et de journalistes. Elle devait faire le trajet de Bruxelles à Gand et de Gand à Bruxelles, pour prouver de quel confortable on entourait les voyageurs en Amérique et en Angleterre, car c'est un spécimen de ces grandes voitures, anglo-américaines, au moyen desquelles on peut faire des voyages de mille lieues et croire, avec un peu de bonne volonté, qu'on n'est pas ainsi dire pas sorti de chez soi.

On y trouve, en effet, toutes les commodités désirables et qu'il est possible de réunir dans l'espace restreint qu'offre une voiture de chemin de fer. C'est la démonstration des merveilles que l'on peut réaliser en utilisant ingénieusement et pratiquement cet espace. Ainsi, dans cette voiture d'une longueur double de celle de nos berlines de 1^{re} classe, on a une salle à manger qui peut contenir vingt personnes, nous en avons jugé par nos propres yeux ce matin, un déjeuner à la fourchette ayant été préparé pour les excursionnistes, et disposé sur de petites tables séparant les banquettes.

Outre cette salle à manger, il y a des chambres à coucher, des salons, des cabinets de toilette, un office, une cuisine et d'autres réduits, dont l'usage se fait si souvent regretter en voyage. Ajoutons une bibliothèque, des cartes géographiques, des guides du voyageur en tout pays. De grandes lampes pouvant donner abondamment la lumière sont installées partout, permettant de lire ou de jouer. Il n'est pas de foyers qui n'aient son tiroir, pas un poêle de terrain n'est perdu. C'est le pendant de ce qui se fait dans les yachts de plaisance où l'on a tout sous la main.

Un des mérites encore de cette voiture, c'est d'être fort bien suspendue et de supprimer en ce de remède à tous les maux de la trépidation et du mouvement de lacet, si fatigants dans les autres pour la lecture et le repos.

Pour terminer, disons que, pendant le jour, les lits disparaissent et que la caisse qui les contient devient un motif d'ornement dans les parois latérales où elle est alors dissimulée.

Cette voiture appartient à la *Pulman Palace Car Company*, de Londres, propriétaire des voitures palais et des voitures de nuit qui circulent sur les chemins de fer des États-Unis et du Midland railway en Angleterre.

Un déraillement, qui n'a causé que des dégâts matériels a eu lieu mardi, vers cinq heures de relevé, sur la ligne de l'Etat, entre Leuze et Barry. Des ouvriers qui faisaient des réparations à la voie, avaient enlevé un rail sans arborer le drapeau rouge, signal prescrit en pareil cas. Le train de transbordement que les ouvriers aperçurent trop tard, arrivait en ce moment. Parvenu à l'endroit de l'interruption des rails, la locomotive s'enfonça profondément dans le terrain, heurtée avec force par les wagons qu'elle traînait.

Cet accident a causé quelque retard dans l'arrivée des trains du soir en notre ville.

Faits Divers. — La frégate russe *Sollana*, portant le pavillon de l'amiral Boutakov et le cuirassé russe *Petropolowski* ont quitté la rade de Brest-hier matin, pour une destination inconnue.

— Nous apprenons, dit le *Phare* de Nantes, dans son numéro du 14, qu'un accident grave est arrivé près du pont de chemin de fer à la Jannelière dans la journée de mardi. Une douzaine de wagons seraient tombés dans l'Eldre. Plusieurs personnes seraient blessées, dont une, dit-on, très-gravement. Nous manquons de détails.

— Le Journal officiel publie un tableau statistique donnant le mouvement de la population des principaux états d'Europe depuis 1872 à 1875 inclusivement. La France, qui occupe le troisième rang dans l'ordre d'importance du chiffre de la population (36.323.000 habitants), présente pendant cette période un excédant de 138,391 naissances sur le chiffre des décès.

— Les journaux d'Ille-et-Vilaine racontent un double parricide qui a été commis la semaine dernière au Fresne, près de Saint-Ouen-la-Rouërie.

Orvain donnait depuis plusieurs jours des signes d'aliénation mentale. Sa mère lui ayant fait quelques observations, Orvain s'empara d'une fourche, se jeta sur sa mère et lui creva les yeux. Il lui porta ensuite plusieurs coups de couteau. Le père fut aussitôt reçu à coups de couteau. C'est à peine si les voisins purent arrêter et garrotter ce forcené.

La mère a succombé dans la journée. On espère sauver Orvain père. Le meurtrier a été conduit à la prison de Fougères ; il est âgé de dix-neuf ans seulement.

— La grève de Lavareix, dans la Creuse, es aujourd'hui presque entièrement terminée, et le travail a repris activement. La tranquillité la plus complète a succédé à l'agitation des premiers jours.

— Le travail a repris ce matin même à Nœux, onze cents mineurs sont descendus à neuf heures, dans les puits. L'ordre est parfait.

— Un établissement de bains froids de Paris, situé non loin de Notre-Dame, a été le théâtre d'une sorte de panique. Un baigneur sortant de l'eau s'aperçut que son corps est devenu vert, serait-il malade ? Il n'éprouve pourtant aucun symptôme fâcheux ; mais bientôt il voit qu'il n'est pas seul revêtu des couleurs du printemps ; tous les baigneurs sont devenus verts comme lui. Les intrépides persistent à rester dans l'eau, mais ceux-là deviennent bientôt écarlate. Le maître du bain cherche la cause du phénomène et découvre que l'épout placée au-dessus de son établissement déverse dans la flèche les eaux d'une importante teinturerie. Des mesures ont été prises pour que pareil fait ne se reproduise plus.

— Une correspondance de Saïgon nous apprend que le choléra sévit actuellement en Cochinchine. Jusqu'à présent le fléau n'avait atteint que les indigènes, mais cette année, il sévit avec intensité même sur les Européens. Notre correspondant attribue, à tort ou à raison, ce fait à ce que les troupes françaises actuellement dans le Tonking y ont contracté cette maladie et que les soldats atteints ont été ramenés à Saïgon pour être soignés.

— Le train de Moscou à Nijni-Novgorod, composé de 13 wagons, a déraillé par suite d'une traverse posée par des malfaiteurs. Beaucoup de voyageurs, le personnel du train et celui de la locomotive ont été tués, les wagons et la machine fracassés.

— Le *Morning Post* annonce que le duc d'Aumale, arrivé de France, a dîné hier soir, au club qui se réunit dans les salons Willis.

Parmi les notabilités présentes à ce dîner, on cite le duc d'Argyll, le marquis de Salisbury, le comte de Derby, le duc de Cleveland, etc.

Lundi dernier, un orage accompagné d'une trombe s'est abattu sur Fontaine-la-Soret (Seine-Inférieure) et les communes voisines.

C'est surtout dans le bassin du vallon de Lafayette que l'ouragan s'est déchaîné dans toute sa violence. En moins d'une demi-heure l'eau s'est élevée à des hauteurs prodigieuses, à environ 3 mètres. Les eaux ont débordé sur la route nationale et dans les rues du village, qu'elles ont envahi avec une telle rapidité, que les habitants ont été surpris dans leurs maisons.

Le torrent furieux, qui grossissait à chaque instant, dévastait tout sur son passage, murs de clôture, palissades, haies, bâtiments ruraux, et il a même détruit une maison appartenant à un vieillard de soixante-douze ans, qui a failli être enseveli sous les décombres. Plusieurs ponts ont été emportés.

On a à signaler plusieurs traits de courage. M. Leclerc, cultivateur, ex-instituteur de la commune de Fontaine-la-Soret, accompagné de son domestique, le nommé Hilaire, sont montés dans une charrette et au milieu d'un mètre d'eau, sont allés sauver une mère avec son enfant, réfugiés sur une pompe, puis, successivement, ils ont été recueillis cinq autres personnes.

— Le *Havre* raconte que, vendredi dernier un pêcheur, âgé de soixante-seize ans, qui avait tenu peu de compte des instructions des autorités militaires, se tenait dans son canot, non loin des exercices de tir de la basse Seine. Il attendait le flot devant le phare du Hoc. Tout à coup il fut atteint par une grêle de balles provenant du tir. Par un hasard étonnant, il ne fut touché grièvement par aucune d'elles et put rentrer chez lui, où l'on constata que la vareuse du pêcheur était percée de douze trous de balles qui n'ont fait qu'effleurer la peau. Cependant, il a eu la cuisse traversée d'une balle qui n'a lézé aucun organe essentiel. Ce pêcheur en sera quitte pour une dizaine de jours de repos.

— Il vient d'être institué au ministère de l'instruction publique une commission chargée de correspondre avec les comités existant dans divers pays, en vue de réunir et d'adresser aux nations étrangères les œuvres et documents officiels, littéraires, scientifiques et artistiques destinés à être échangés.

— La vente du mobilier de Billoir a produit quarante-cinq francs et quelques centimes.

— Un nouveau casque ou « helmet » vient d'être adopté dans l'armée anglaise. Il est en feutre recouvert de plaques de cuivre et surmonté d'une pointe, comme le casque prussien. « Cette nouvelle coiffure, dit l'*Army Gazette*, a été soumise ces jours-ci au duc de Cambridge et a reçu son approbation. »

— M. EDMOND ADAM. — M. Edmond Adam est mort, hier matin, à 2 heures. M. Adam était né en 1816. Il fit, à côté de Rouen, ses études classiques et vint, à Paris, suivre le

cours de l'École de droit. Mais il ne poursuivit pas la carrière du barreau et débuta dans la presse départementale comme rédacteur du *Précurseur d'Angers*, organe d'opposition démocratique. Il collabora assidûment au *National* jusqu'en 1848. Sous la République de février, il fut nommé adjoint au maire de Paris et ensuite secrétaire général de la préfecture de la Seine. Plus tard, il fut compris parmi les 40 membres désignés par l'Assemblée constituante pour former le conseil d'Etat. Après le 2 décembre, M. Adam se tint à l'écart de la politique. A la création du Comptoir d'escompte, en 1853, il fut choisi comme secrétaire général. La révolution du 4 septembre le rendit à la politique militante. Le 12 octobre 1871, le gouvernement de la Défense Nationale lui confia le poste de préfet de police. Après l'affaire du 31 octobre, il se démit de ses fonctions. Elu député de la Seine aux élections de février 1871, M. Edmond Adam devint bientôt l'un des chefs principaux des groupes de gauche. M. Edmond Adam était le tuteur des enfants de M. Rochefort.

— Nous avons annoncé hier aux dernières nouvelles qu'un village près de Moustier (Savoie), avait été enseveli presque tout entier sous un éboulement. Ce terrible événement a eu lieu à Sainte-Foy.

Voici des détails que le *Gaulois* a reçu par dépêche : Une montagne qui domine Sainte-Foy s'est dégrégée, et, réduite en fragments énormes, elle a glissé dans la vallée. Un hameau presque tout entier a été détruit, un pont a été entraîné et les champs sont recouverts d'amas de pierres et de cailloux, sous lesquels la récolte est complètement anéantie.

On ne signale heureusement aucune mort d'hommes ; mais les pertes matérielles sont incalculables.

Les autorités judiciaires se sont transportées sur les lieux, et des secours ont été organisés aussitôt par l'autorité administrative.

Le *Petit Lyonnais* dit que, par suite des divers éboulements qui ont eu lieu au mont Genis, la malle des Indes a dû passer avant-hier par Lyon et Vichy. Le service des voyageurs et des marchandises est maintenant complètement rétabli sur la ligne du Culoz à Modane.

REOUVERTURE DES CHAMBRES

Pendant la session des Chambres, le *JOURNAL DE ROUBAIX* publie le soir, dans sa grande édition, mise en vente et distribuée en ville vers sept heures, le COMPTE-RENDU TELEGRAPHIQUE de la séance du jour du SENAT et de la CHAMBRE DES DEPUTES.

Ce compte-rendu résume les discours des orateurs et tous les incidents de la séance. Il est aussi complet que celui que publient les journaux de Lille du lendemain matin.

L'organisation du service télégraphique du *Journal de Roubaix*, lui permet de donner dans son édition du soir :

Toutes les nouvelles connues à Paris, à Versailles, à Londres et à Bruxelles jusques cinq heures et demie ;

Les cours de clôture des principales valeurs à la Bourse de Paris ;

Les cours commerciaux des marchandises aux Bourses de Paris et de Lille du même jour ;

Les dépêches cotées du jour de Liverpool, du Havre et de New-York. Le *Journal de Roubaix* est ainsi en avance de VINGT-QUATRE HEURES, sur les journaux de Paris et de Lille.

Prix d'abonnement, pour trois mois : à la grande édition : fr. 13-50.

NOUVELLES LOCALES ET DÉPARTEMENTALES

Feuilleton. — Variétés. — Faits divers. — Articles de sport. — Revue des modes.

Correspondances commerciales, etc., etc.

La petite édition du *JOURNAL DE ROUBAIX* paraît le matin.

Elle donne le compte-rendu des Chambres, les cours de la petite Bourse du boulevard, toutes les nouvelles de la nuit et du matin, JUSQUES SEPT HEURES.

Un numéro : Cinq centimes.

Enigme

Du